

PROJET PÉDAGOGIQUE

Pouvoir organisateur : Centre de perfectionnement académique de Bruxelles Représenté par :

Yannick ROUSSEL, Président de l'asbl

113 avenue Louise à 1000 Ixelles

Matricule : 2.132.115

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Objectifs généraux du projet éducatif des Pouvoirs Organisateurs adhérant à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI) :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne ;
- amener tous les étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les étudiants à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les étudiants des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale ;
- promouvoir la culture, en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

L'ensemble de ces objectifs suppose des démarches éducatives et pédagogiques qui s'inscrivent dans une ligne de conduite conforme aux principes démocratiques.

Notre enseignement visera donc à :

- former l'étudiant au rôle de citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société démocratique et pluraliste au service de l'humain ;

- favoriser par l'exemple et expliciter clairement le respect des valeurs inhérentes au projet éducatif : l'esprit de tolérance, l'honnêteté intellectuelle, la plus grande objectivité possible, le rejet clairement justifié de tout recours explicatif à des dogmes, à l'argument d'autorité, à l'irrationnel ;
- respecter la liberté de conscience et d'expression pour tous, pour autant que cette liberté s'inscrive dans le cadre du respect de la Constitution, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Chaque établissement veillera à :

- instaurer une relation d'écoute et de dialogue entre l'équipe éducative et les étudiants ;
- stimuler et entretenir le désir d'apprendre, aider l'étudiant à s'épanouir, à devenir un être autonome et conscient, apte à assumer ses responsabilités humaines (notamment familiales, professionnelles et civiques) ;
- favoriser les processus d'auto-apprentissage, qui supposent l'appropriation des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être par les étudiants, au rythme de chacun, dans un milieu ouvert où ils puissent être acteurs de leur propre évolution et de celle de la société ;
- privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des outils d'apprentissages (techniques, technologiques, informatiques et toute autre ressource utile et pertinente) ;
- créer les situations propres à assurer l'appréhension des événements, des idées et problématiques nouvelles dans une perspective d'honnêteté intellectuelle et un climat favorisant la confiance. Pour cela, chaque établissement veillera à mettre en place des modes de circulation de l'information au bénéfice de toute la communauté éducative. Il s'attachera aussi à s'intégrer dans son environnement social, économique, scientifique, artistique et culturel ;
- saisir toute opportunité de développer le potentiel créatif de chaque personnalité.

L'ensemble des objectifs évoqués doit promouvoir une pédagogie de la réussite et implique que la démarche de formation pédagogique soit professionnelle mais également humaine et sociale.

Les missions d'enseignement et les objectifs spécifiques du projet pédagogique de notre établissement (CPAB) sont les suivantes :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne.
- permettre d'acquérir des compétences linguistiques et informatiques afin de favoriser l'insertion socio-économique et professionnelle ainsi que l'intégration culturelle.
- amener les étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Notre enseignement est ouvert à tous et il est neutre. Tous les étudiants y sont accueillis dans le respect de leurs particularités, en dehors de tout prosélytisme et de toute discrimination, quels que soient leur milieu social, économique et culturel, leur pays d'origine, leur sexe, leurs convictions philosophiques ou religieuses.

Dans un contexte de grande mixité culturelle et socio-économique, le corps professoral et l'équipe administrative encouragent l'ouverture d'esprit, la tolérance, la curiosité et le respect de l'autre afin de développer la solidarité, le pluralisme et l'intérêt pour les diverses cultures présentes.

Une attention particulière sera portée aux étudiants à besoins spécifiques afin de leur proposer un cadre d'apprentissage sûr et serein. En plus des périodes d'autonomie, des périodes d'accompagnement et d'inclusion sont prévues pour dispenser une aide spécifique aux étudiants qui en ont besoin. Le travail à domicile est adapté aux besoins et aux difficultés individuelles des étudiants et des activités en autonomie seront conseillées.

Une sensibilisation à la spécificité de la phonétique de la langue cible fait partie intégrante de la formation en langues.

Par ailleurs, tous les membres de l'équipe veillent à se former continuellement pour s'adapter aux évolutions technologiques les plus récentes et aux nouveaux enjeux pédagogiques et sociétaux.

Le type d'enseignement de notre établissement est caractérisé par une approche communicative déterminée par une progression grammaticale et lexicale structurée visant à l'intégration des compétences linguistiques de l'étudiant.

Des moyens techniques tels que vidéos, laboratoires de langues, salles d'ordinateurs, plateforme d'e-learning ou

tout autre matériel technique acquis par l'école et mis à la disposition des étudiants fourniront des outils essentiels à une progression individualisée. Les enseignants seront aptes à concevoir et à réaliser un matériel propre adapté aux besoins de leurs étudiants et ce, pour tous les supports techniques disponibles.

Continuité pédagogique

La pertinence et la qualité du matériel pédagogique et technique sont périodiquement évaluées afin de s'adapter aux besoins du public et à l'évolution de la société. Le choix des manuels requis pour les niveaux D.I. est également régulièrement évalué par l'équipe pédagogique.

Afin de garantir une gestion cohérente des apprentissages, chaque enseignant veillera à communiquer clairement les objectifs poursuivis, à expliquer les critères des évaluations formatives et certificatives et des travaux à domicile, à instaurer un dialogue constructif sur les difficultés rencontrées afin de responsabiliser les étudiants et de les amener à l'auto-évaluation, une des composantes de l'autonomie.

Par ailleurs, en vue de soutenir les étudiants dans leur effort et éviter les abandons en cours de route, une communication claire sur la notion **d'engagement réciproque** sera faite tant par le secrétariat au moment de l'inscription que par les enseignants au début d'un module.

Afin d'assurer une cohérence dans les apprentissages et la continuité pédagogique entre les différents niveaux, les enseignants travaillent en collaboration, échangent régulièrement sur les contenus enseignés à chaque niveau et procèdent aux éventuelles adaptations nécessaires.

En outre, afin de garantir la continuité pédagogique, chaque enseignant complète chaque jour son JDC et veille à communiquer (notamment en cas de panachage ou d'absence), toutes les informations nécessaires au(x) collègue(s) concerné(s)

Pour un apprentissage optimal

Afin de favoriser l'apprentissage, le C.P.A.B veille à maximiser le bien-être des étudiants en instaurant une atmosphère propice à la concentration, à l'interaction, à la socialisation et à la convivialité : petits groupes, locaux accueillants et cafétéria, pause-numérique pendant les cours, sorties pédagogiques et culturelles, équipements techniques modernes.